PROJET PROFESSIONNEL Didier POULHAZAN

Projet : Le ministère de l'Intérieur et le CNFPT, co-bâtisseurs de résilience territoriale, dans le domaine de la gestion de crise, par des dynamiques d'accompagnement interprofessionnelles et interministérielles

Dès le 20 mars, sur Linkedin, Cécile JOLY me sollicitait alors qu'elle lançait l'initiative « Riposte créative territoriale ». Elle me demandait de donner à connaître cette réponse à la crise aux acteurs de mon réseau travaillant dans le domaine de la gestion de crise.

Expert de la sécurité globale (titulaire du master 2 ingénierie et management en sécurité globale appliquée-IMSGA- délivré par l'Université technologique de Troyes-UTT), et ancien chargé d'études, puis chargé de formation à l'INHESJ, je donne des cours aux policiers municipaux depuis 2005 (Chefs de services de police municipale) et, aujourd'hui encore, aux Directeurs de police municipale (FI et FC, INSET de Dunkerque). C'est donc naturellement que j'ai répondu à la sollicitation de Cécile en donnant à connaître cette initiative à Patrick LACLEMENCE, titulaire de la Chaire « Gestion de crise » à l'UTT. Je précise que je participe également à un groupe de travail piloté par l'Institut sur la sécurité globale et l'anticipation (ISGA). Ses membres réfléchissent à l'opportunité de créer un réseau national sur les pratiques et innovations pédagogiques dans le cadre de la formation à la gestion de crise.

Depuis le 20 mars, le projet « Riposte créative territoriale » s'est structuré. J'ai intégré le « groupe recherche » animé par Bernard ALIX, Isabelle CAZANEAU et Jacques-François MARCHANDISE, délégué général de la Fondation Internet nouvelle génération (FING). Par ailleurs, Patrick LACLEMENCE a participé au comité de suivi FING-CNFPT-Territoires du 28 avril 2020, auquel j'étais également présent. Paul-Henri RICHARD, administrateur de la Chaire gestion de crise a participé avec moi au « Connecteur recherche » coorganisé par l'INET, le CNFPT et la FING, le 20 mai dernier. A ce jour, il est question d'élaborer un partenariat entre l'ISGA et le CNFPT sur le thème de la gestion de crise (formation, aide aux décideurs, articulation Etat, collectivités territoriales).

Je précise que j'occupe actuellement les fonctions de chef de Division recherche, anticipation partenariats et que c'est au titre de cette fonction que j'ai découvert le laboratoire d'apprentissage du CNFPT. J'ai pu m'impliquer ensuite dans les éditions 2018 et 2019 de l'université européenne de l'innovation publique territoriale. (UEIPT) C'est à l'occasion de l'UEIPT 2019 à Pantin que le défi duquel j'étais co-porteur sur le thème du rapport police-population a fait l'objet d'un documentaire intitulé « Message in a bottle ». C'est dans ce contexte de connexions anciennes, actuelles et concrètes avec le CNFPT que se situe la présentation de ce document.
Ce projet structurant répond à la nécessaire coordination entre le ministère de l'Intérieur (avec ses différents périmètres) et la fonction publique territoriale (CNFPT, collectivités territoriales, agents de la FPT).

Cette coordination s'avère essentielle lors de la gestion d'une crise. Elle se prépare en amont des crises...et à partir du retour d'expérience d'une crise. Le tout étant d'incrémenter le niveau de préparation des territoires et de la population qui y vit face à l'enjeu de la survenance de nouvelles crises.

ENJEUX

- Assurer la cohésion territoriale et la protection des habitants et des infrastructures ;
- Organiser un maillage territorial, organisationnel et humain en inter-connaissance (avant) capable de mobiliser les acteurs concernés par une crise (pendant) et tirant les leçons des épreuves traversées (après) ;
- Identifier et disposer d'une communauté d'acteurs de l'accompagnement mobilisables, formés, et en posture d'agir, au plus près du terrain et aux différents niveaux de décisions ;
- Développer la culture de crise pour le plus d'acteurs et d'institutions possibles et au plus près des territoires.

Les axes du projet :

Axe 1 – Atteindre l'optimum de résilience territoriale ;

Axe 2 – Vers une dynamique d'accompagnement des acteurs impliqués dans la résilience territoriale ;

Axe 3 – Mettre en scène la dynamique des acteurs, au plus près des territoires (Etat, inter-fonction publique, industrie, commerces, société civile et habitants).

Dans ce projet, un territoire résilient[1] peut être défini comme un territoire en mouvement capable :

- d'anticiper des perturbations, brutales ou lentes, grâce à la veille et à la prospective, d'en atténuer les effets,
- de se relever et de rebondir grâce à l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation,
- d'évoluer vers un nouvel état en « équilibre dynamique » préservant ses fonctionnalités (aspects sociaux, relationnels et techniques).

Cet état devrait être décidé et construit collectivement.

[1] Ministère de la transition écologique et solidaire. La résilience des territoires aux catastrophes. Théma. Décembre 2017.

Présentation des axes

Axe 1 - Atteindre l'optimum de résilience territoriale

Contexte

Chaque commune est dans l'obligation légale de disposer d'un plan communal de sauvegarde (PCS). De son côté, l'Etat dispose, au niveau départemental, du service interministériel de Défense et de protection civile (SIDC). Suivant les territoires, ceux-ci répondent différemment aux règles qui régissent leur fonctionnement (enjeux de dynamiques, d'articulation, de complémentarité...). De part leurs existences et leurs fonctions, ces deux entités pourraient jouer un rôle important pour atteindre l'optimum de résilience territoriale. Dans ce contexte, la création d'observatoires territoriaux de résilience territoriale (OTRT), à l'échelle départementale, permettrait de fédérer les PCS, en lien avec les SIDPC, et de mobiliser les acteurs concernés (public, privé, société civile, habitants).

Objectifs

►Organiser une veille territoriale proactive face aux risques, menaces et crises ;
►Créer une communauté d'acteurs et un corpus de bonnes pratiques dédiés à la gestion de crise.
►Mutualiser les process de gestion du risque ainsi que la gouvernance des acteurs territoriaux et étatiques ;
►Mesurer la résilience des territoires.

Actions

►**Action 1.1** – Mettre en place des observatoires de la résilience territoriale à l'échelle départementale ;

►**Action 1.2** – Déterminer les indicateurs traduisant le niveau de résilience territoriale ;

►**Action 1.3** – Créer un réseau des Plans communaux de sauvegarde (PCS) et des observatoires de la résilience territoriale (ORT) ;

►**Action 1.4** – Créer des process de veille et partager la connaissance issue de l'analyse réalisée.

Axe 2 - Vers une dynamique d'accompagnement des acteurs impliqués dans la résilience territoriale

Contexte

Le maillage entre les acteurs territoriaux (Etat, inter-fonction publique, collectivités), identifiés comme s'impliquant dans la gestion de crise reste à construire. Face aux enjeux liés à l'augmentation des crises, il est nécessaire de fédérer le réseau de ces acteurs et de créer, au niveau local, une identité commune (accompagnateurs de culture de crise et de résilience territoriale). Il n'y a pas assez de formations hybrides et interprofessionnelles centrées sur des problématiques opérationnelles concrètes dans le domaine de la gestion de crise et il y a peu de remontées et de partage d'initiatives des acteurs de terrain pour les partager avec le plus grand nombre. Ainsi formés, ces acteurs pourraient s'impliquer dans le développement de l'intelligence organisationnelle et collective constitutive d'une organisation apprenante (pour chaque structure d'un territoire où travaillent les acteurs concernés). Tout cela sans jamais perdre de vue l'objectif principal de répondre aux enjeux spécifiques du terrain et aux besoins de la population (design de service public, axe 3).

Objectifs

►Identifier et mobiliser les communautés d'accompagnateurs territoriaux dédiés à la gestion de crise et à la résilience territoriale ;
►S'assurer d'un maillage territorial homogène des acteurs accompagnateurs et prioriser leur participation à des dispositifs de développement de leurs compétences (innovation, digitalisation, hybridation, formation) ;
►Créer les conditions organisationnelles d'un accompagnement optimum des acteurs accompagnateurs ;
►Développer la culture de crise.

Actions

►**Action 2.1**– Initier, développer et structurer un réseau d'accompagnateurs et une banque de données des bonnes pratiques dans le domaine de la gestion de crise (avant, pendant, après) ;

►**Action 2.2** – Créer des groupes de co-développement et de coaching pour les accompagnateurs-facilitateurs et organiser un cycle de rencontres ;

►**Action 2.3** – Impliquer chaque organisation dans sa propre dynamique de changement, pour elle (organisation apprenante) et pour ses cadres (catalogue de formations dédiées) ;

►**Action 2.4** – Mettre en place un dispositif de recherche-formation-action pour favoriser l'organisation apprenante de tous les acteurs.

Axe 3 - Mettre en scène la dynamique des acteurs, au plus près des territoires (Etat, inter-fonction publique, industrie, commerces, société civile et habitants)

Contexte

L'enjeu de mesurer la préparation des territoires à la gestion d'une crise ou de crises est devenu une évidence. Pour cela, il faut mobiliser l'ensemble des acteurs travaillant et/ou vivant sur ces territoires en vue de faire évoluer leur prise de conscience et il faut intensifier les dynamiques collectives en lien avec les thèmes liés à la gestion de crise. Il y a un déficit de pratiques collectives interprofessionnelles et/ou citoyennes à partir de cas concrets. Il est également difficile de travailler en mode collaboratif avec ou entre différents partenaires (personnes physiques et/ou morales). De façon générale, il est nécessaire d'ancrer territorialement mais aussi dans les institutions (collectivités territoriales, institutions étatiques, de fonction publique territoriale, privées, acteurs associatifs, citoyens...) la culture de crise. Cette culture de crise, déjà enseignée, doit d'ailleurs pouvoir être développée, dès le plus jeune âge, dans le cadre de la mobilisation partenariale, fil rouge de ce projet.

Objectifs

►Déterminer l'écart entre le niveau de réponse au diagnostic territorial et le niveau de résilience territorial (ORT-Axe 1) ;
►Développer des activités dédiées au « faire ensemble » et à l'intelligence collective (création à court terme et pérennisation) ;
►Mesurer l'harmonisation des pratiques sur le moyen et le long terme ;
►Travailler à optimiser le niveau de résilience territorial et le maintenir au niveau souhaité.

Actions

►**Action 3.1** – Faire un état des lieux territorialisé de la réponse aux besoins (approche systémique, par écosystème);

►**Action 3.2** – Organiser des hackathons territoriaux et des conférences de consensus sur le thème de la gestion de crise et de la résilience territoriale ;

►**Action 3.3** – Organiser des ateliers d'intelligence collective pour atteindre l'optimum de résilience territoriale ;

►**Action 3.4** – Créer un prix de l'innovation (interministériel et inter fonction publique) sur la gestion de crise territoriale.

►**Action 3.5** – Ancrer la dynamique générée par le dispositif articulant la recherche, la formation et l'action (action 2.4).

Fiches actions

Action 1.1 – Mettre en place des observatoires de la résilience territoriale à l'échelle départementale

Mise en œuvre

Impliquer les citoyens et les acteurs territoriaux, avec ceux de l'État local (préfecture de département et/ou préfecture de région), pour la création d'observatoires de la résilience territoriale au niveau des départements (modèle hybride, Etat, fonction publique territoriale). Organiser un comité de pilotage dans chaque département, connecté avec un comité de suivi de niveau national (représentants des acteurs pressentis).

*Exemples de mise en œuvre : .Le projet ISOPOLIS de la Réunion (source d'inspiration).*Ti lab *(pilotage régional Etat-Région, modèle hybride, au service des usagers).*

Acteurs pressentis (non exhaustifs)

- Les Commissariats de police nationale, les brigades de gendarmerie nationale, les Directions prévention-sécurité, les SDIS ;
- Le Pôle aménagement et développement durable des territoires du CNFPT (INSET de Dunkerque).
- Le CEREMA avec le ministère de la transition écologique.
- La Chaire « Gestion de crise » et l'ISGA de l'Université technologique de Troyes (UTT).
- Des instances interministérielles comme le SGDSN, l'INHESJ et la DGAFP.

Action 1.2- Déterminer les indicateurs traduisant le niveau de résilience territoriale

Mise en œuvre

A partir d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs concernés et adapté au contexte local, établir une liste d'indicateurs permettant d'organiser une veille au niveau territorial. Organiser un échange inter-territoires pour confronter les indicateurs et les harmoniser.

Exemple de mise en œuvre : Observatoire nationale de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). Source d'inspiration.

Acteurs pressentis

- Les parties prenantes aux PCS ;
- Les Commissariats de police nationale, les brigades de gendarmerie nationale, les Directions prévention-sécurité, les SDIS ;
- Les Pôles police municipale, sécurité et sapeurs-pompiers et risques majeurs ;
- Le Pôle aménagement et développement durable des territoires du CNFPT (INSET de Dunkerque) ;
- La Chaire « Gestion de crise » de l'Université technologique de Troyes (UTT).
- Le CEREMA avec le ministère de la transition écologique ;
- L'INHESJ.

Action 1.3 - Créer un réseau des Plans communaux de sauvegarde (PCS) et des observatoires de la résilience territoriale (ORT).

Mise en œuvre

Organiser un maillage territorial, connecté au niveau national, pour permettre une inter-connaissance entre les acteurs, des échanges de bonnes pratiques, des mises en commun mobilisables et actualisées. Intégrer ce réseau dans un dispositif numérique (existant ou non).

Exemple de mise en œuvre : S'appuyer sur le dispositif Riposte créative territoriale (*RCT*).

Acteurs pressentis

- Les parties prenantes aux PCS et aux SIDPC ;
- Les Pôles police municipale, sécurité et sapeurs-pompiers et risques majeurs ;
- L'association des maires de France (AMF) et ses instances locales ;
- Le Centre interministériel de crise (CIC) ;
- Des instances interministérielles comme le SGDSN, l'INHESJ et la DGAFP.

Action 1.4 - Créer des process de veille et partager la connaissance issue de l'analyse réalisée

Mise en œuvre

A partir des procédures locales, dans un premier temps empiriques, harmoniser les process de veille éprouvés au quotidien au sein des observatoires de résilience territoriale. Organiser le partage d'informations et de connaissance dans chaque observatoire, entre les observatoires et pour les relais partenariaux. Ces process doivent être opérationnels en cas de crise pour mobiliser les acteurs concernés. Ils devront permettre de raccourcir les délais de communication entre les opérationnels et les décideurs, grâce à la veille, pour optimiser les prises de décision.

Exemple(s) de mise en œuvre : Rapport de stage de Master 2 Ingénierie et management en sécurité globale appliquée (formation continue) à l'INHESJ où j'étais chargé d'études : « Veille et sécurité globale ».

Acteurs pressentis

- Les Directions de prévention et de sécurité ;
- Le plan communal de sauvegarde ;
- Les communes ;
- Le commissariat ou la brigade de gendarmerie ;
- Les intercommunalités ;
- Les services départementaux d'incendie et de secours ;
- Les préfectures de département ;
- La préfecture de région ;
- L'agence régional de santé ;
- Le Centre interministériel de crise (CIC) et le SGDSN.

Action 2.1 - Initier, développer et structurer un réseau d'acteurs et une banque de données des bonnes pratiques dans le domaine de la gestion de crise et de la résilience territoriale (avant, pendant, après) ;

Mise en œuvre

A partir du terrain et en lien avec chaque PCS ainsi que les ORT, organiser le réseau des accompagnateurs de culture de crise et de résilience territoriale. Mettre à disposition une plateforme digitale en réseau national connectée à chaque ORT aux fins de mettre à disposition de tous une banque de données et de bonnes pratiques dans le domaine de la gestion de crise et de la résilience territoriale.

Exemple(s) de mise en œuvre : *Plateforme Mentor* déployée par la DGAFP. Projet de déploiement du co-développement au sein de la police nationale (DCFPN) dans ses différents périmètres (DGPN-PP-ENSP).

Acteurs pressentis

- Les PCS et les ORT ;
- Les SIDPC ;
- Le laboratoire d'apprentissage du CNFPT ;
- Le siège du CNFPT et l'INET (dans leur pôle respectif) ;
- Le réseau des PFRH (mise à disposition de coachs et de co-développeurs par certains ministères) ;
- Les différents périmètres du MI ;
- La Délégation interministérielle à transformation publique (DITP).

Action 2.2 - Créer des groupes de co-développement et de coaching pour les accompagnateurs-facilitateurs et organiser un cycle de rencontres

Mise en œuvre

Les différents périmètres du ministère de l'Intérieur et du CNFPT doivent organiser la mise en place d'une politique d'accompagnement (co-développement, coaching...) pour soutenir et conforter les accompagnateurs-facilitateurs dans leur rôle. Ces groupes peuvent être également confortés par des coachs ou des co-développeurs d'autres ministères comme celui de la transition écologique et solidaire ou le ministère des affaires sociales. Organiser des regroupements réguliers au niveau local afin de faire des bilans et des présentations à l'échelle d'un ORT.

Exemples de mise en œuvre : Projet de déploiement du co-développement au sein de la police nationale (DCRFPN) dans ses différents périmètres (DGPN-PP-ENSP). Réseau de coachs et de co-développeurs au sein des ministères de la transition écologique et des affaires sociales. Réseau des accompagnateurs de la DITP.

Acteurs pressentis

- Le CNFPT ;
- Le MI avec ses différents périmètres dont la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).
- Les PFRH ;
- La DGAFP ;
- La DITP.

Action – 2.3 – Impliquer chaque organisation dans sa propre dynamique de changement, pour elles (organisations apprenantes) et pour ses cadres (catalogue de formations dédiées) ;

Mise en œuvre

A partir des dynamiques existantes au sein de chaque entité des deux institutions impliquées dans le dispositif présent (MI-CNFTP, collectivités participantes), accompagner, conforter et développer les initiatives visant plus précisément les cadres ainsi que les acteurs accompagnateurs de culture de crise et de résilience territoriale. Identifier des formations pouvant développer les compétences des acteurs cibles (formations hybrides interprofessionnelles, médiation organisationnelles, formations et diplômes spécifiques).

Exemples de mise en œuvre : 1-Dispositif de recherche-action pour l'organisation apprenante déployé au sein de différentes organisations (publiques ou privées) porté par l'*association Sol France*. 2-Formations interministérielles avec le Réseau des écoles de service public *RESP* (Urbanisme et coproduction de sécurité ; gestion et communication de crise). 3-Formation à la médiation organisationnelle (projet en cours avec Paris 2). 4-Master 2 ingénierie et management en sécurité globale appliquée (*IMSGA-UTT*). 5-*DU coordinateur de cellule de crise*. 6 *DU, sécurité et vie urbaine* (*CESDIP*).6-Formation référent sûreté (envisager de l'ouvrir à la FPT et à l'Education nationale).

Acteurs pressentis

- Les collectivités territoriales partenaires du projet ;
- Les Commissariats de police nationale et les brigades de gendarmerie nationale ;
- Les SDIS ;
- Le CNFPT ;
- Les différents périmètres du ministère de l'Intérieur dans le dispositif (réseau d'acteurs) ainsi que la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) ;
- Le ministère de l'Education nationale ;
- La Délégation aux coopération de sécurité (DCS).

Action 2.4 – Mettre en place un dispositif de recherche-formation-action pour favoriser l'organisation apprenante de tous les acteurs.

Mise en œuvre

A partir de la création d'une Chaire dédiée aux questions de recherche-formation-action (projet en cours), y intégrer le groupe recherche riposte créative territoriale (RCT) et le connecteur recherche. (CNFPT-FING). Les chercheurs et les travaux de recherche irrigueront également les expérimentations et les formations. Ce dispositif accompagnera et validera scientifiquement les expérimentations de terrain et labellisera les formations qui en seront issues.

Exemples de mise en œuvre : Groupe de travail gestion de crise du CNFPT ; connecteur recherche CNFPT-INSET-FING.

Acteurs pressentis

- Le laboratoire d'apprentissage du CNFPT et le cas échéant, le laboratoire d'innovation du ministère de l'Intérieur et/ou le laboratoire de la police de sécurité du quotidien pour aider à structurer le modèle d'accompagnement ;
- La FING (pour le connecteur recherche-en lien avec le CNFPT);
- Structure d'implantation de la Chaire Recherche-formation-action (en cours de décision).

Action 3.1 – Faire un état des lieux territorialisé de la réponse aux besoins (approche systémique, par écosystème);

Mise en œuvre

Sur chaque territoire (collectivités, inter-communalités) il sera procédé à un état des lieux des réponses apportées suite au diagnostic territorial réalisé par l'observatoire local de résilience territorial (ORT). Par ailleurs, une ou des cartographie(s) des institutions, structures et acteurs sera(ont) réalisé(es). De cet état des lieux et en tenant compte de la ou des cartographies existantes, seront mis en œuvre des projets ayant pour but l'adaptation face aux risques et menaces identifiés.

Exemple de mise en œuvre : Mooc innovation publique territoriale et projets utiles tirés de l'Université européenne de l'innovation publique territoriale.

Acteurs pressentis

- Les acteurs et partenaires des observatoires locaux de résilience territoriale (CF. axe 1, de 1.1 à 1.3) ;

EN APPUI, AU NIVEAU NATIONAL (articulation avec le local)

•

- Le Pôle aménagement et développement durable des territoires du CNFPT (INSET de Dunkerque) ;
- Le CEREMA avec le ministère de la transition écologique.
- Le Connecteur recherche CNFPT-FING-RCT ;
- La Chaire « Gestion de crise » et l'ISGA de l'Université technologique de Troyes (UTT).

Action 3.2 – Organiser des hackathons territoriaux et des conférences de consensus sur le thème de la gestion de crise et de la résilience territoriale;

Mise en œuvre

Selon les territoires et les logiques d'acteurs, créer régulièrement des évènements d'intelligence collective de type hackathons, conférences de consensus ou, comme le 15 juin 2020 (co-construction de Riposte créative territoriales en archipel). Créer des connexions au niveau national pour assurer l'interface, le suivi et l'interaction national-local.

Exemple(s) de mise en œuvre : Riposte créative territoriale, et RCT en archipel. Conférences de consensus sur le thème du rapport police-population (facteur de résilience territoriale).

Acteurs pressentis

- Les accompagnateurs-facilitateurs (profiter des rencontres organisées, axe 2, action 2.4) pour les impliquer dans des hackathons, des conférences de consensus ou des RCT en archipel.
- L'ensemble des acteurs travaillant et/ou vivant sur les territoires concernés ;
- Les organisations publiques, privées, les entreprises, associations implantées sur les territoires ;
- Les PFRH et la DGAFP;
- Le CNFPT et ses délégations régionales ;
- La DITP.

Action 3.3 – Organiser des ateliers d'intelligence collective pour atteindre l'optimum de résilience territoriale ;

Mise en œuvre

A partir de la théorie U et avec deux coachs (intelligence collective et écriture collaborative) organiser des évènements locaux (itinérants, essaimage) de rédaction collective avec 20 personnes sur le thème du rapport police-population. La question centrale à travailler étant « la police, facteur et facilitateur de résilience territoriale, avec la population ».

Exemple de mise en œuvre : Prototype en cours d'élaboration pour un test grandeur nature (été 2020).

Acteurs pressentis

- Le groupe « Message in a bottle » issu de l'UEIPT 2019 (défi 12 Ile de France) ;
- Le réseau des accompagnateurs (PFRH et celui de la DITP) avec le laboratoire d'apprentissage du CNFPT (maillage territorial) ;
- Pour l'itinérance : Médiation nomade (au plus près des quartiers sensibles) et l'institut des territoires coopératifs (ITC) ;

EN APPUI, AU NIVEAU NATIONAL (articulation avec le local)

- Le wiky RCT et Dialogue IC,
- L'ANCT et le forum français pour la sécurité urbaine (FFSU).
- Le Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) ;

Action 3.4 – Créer un prix de l'innovation (interministériel et inter fonction publique) sur la gestion de crise territoriale.

Mise en œuvre

Initier un prix de l'innovation.sous le patronage du SGDSN, avec le MI et l'association Territoria. Ce prix distinguera toute innovation traitant de recherche, formation, action, outils dédiés à la culture de crise, à la gestion de crise et à la résilience territoriale. Il sera ouvert à chaque citoyen et à chaque acteur public[2] dès lors qu'ils sont rattachés à une commune, un PCS et un ORT.

Exemples de mise en œuvre : Prix de l'innovation dans la police nationale (Direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale). Poursuivre et développer le lancement du *prix Territoria 2020*, riposte territoriale COVID.

Acteurs pressentis

- Les citoyens, les acteurs territoriaux, les institutions publiques ou privées ;
- Les collectivités territoriales, les PCS et les ORT ;
- Le Ministère de l'Intérieur et les laboratoires d'innovation MI et CNFPT ;
- Tous les ministères et notamment le ministère des territoires et de la transition écologique ;
- La DGAFP ;
- La DITP ;
- L'INHESJ et le CHEMI.

[2] Le fonctionnaire public d'Etat choisira sa commune de rattachement entre celle de sa ville de domiciliation ou celle de sa ville d'exercice professionnel.

Action 3.5 - Ancrer la dynamique générée par un dispositif articulant la recherche, la formation et l'action.

Mise en œuvre

En lien direct avec l'axe 2 et l'action 2.4. Depuis le ministère de l'Intérieur, avec le partenariat entre l'ISGA (UTT) et le CNFPT, promouvoir une dynamique territorialisée articulant la recherche, la formation et l'action pour ancrer la culture de crise, au plus près des territoires et pour le plus grand nombre d'acteurs. Créer une entité de gouvernance, de suivi et de soutien pour les actions locales. Assurer la promotion et la diffusion des bonnes pratiques locales.

Exemples de mise en œuvre : Formation gestion et communication de crise à l'ENSOSP, partenariat ENSP (RESP). Formation Urbanisme et coproduction de sécurité, partenariat INSET de Dunkerque, ENSP, ENSOSP, ESENESR, recensement de l'ensemble des formations ciblant la culture de crise, la gestion de crise et la résilience territoriale (en prévision de la préparation des JO 2024 – Note DCRFPN-DGPN sur l'état des lieux des formations sur la gestion de crise).

Acteurs pressentis

- L'Institut des territoires coopératifs (ITC) pour développer cet ancrage en lien avec des itinérances territoriales ;
- La FING, le CNFPT et l'INET. Poursuite de la dynamique initiée par les connecteurs-recherche (FING) ;
- L'ISGA de l'UTT, avec les centres de recherches de : l'ENSOSP, l'ENSP, l'EOGN ;
- Université de Paris II (DU médiation organisationnelle). Projet ;
- La Chaire Recherche-formation-action (projet) ;
- Le ministère de l'Intérieur et les laboratoires d'innovation du MI et du CNFPT ;
- Le SGDSN,la DGAFP et le RESP.

Ce projet ne peut fonctionner que si les actions sont reliées entre elles. L'articulation des axes a été pensée pour engager une démarche de construction collective, pour le terrain, organisée de façon globale et pérenne.

Sa mise en œuvre nécessitera de mobiliser de nombreux acteurs au sein de différentes institutions au premier titre desquelles les différents périmètres du ministère de l'Intérieur, le CNFPT et le plus de collectivités territoriales possibles.

Un certain nombre d'actions existent déjà et la proposition qui est faite ici s'appuie dessus pour offrir une dynamique globale visant à co-bâtir de la résilience, au plus près des territoires, dans le domaine de la gestion de crise, par des dynamiques d'accompagnement interprofessionnelles et interministérielles.

L'originalité de mon parcours professionnel : de terrain, de stratégie, de différents niveaux d'exercice (local, intermédiaire, national, interministériel, de recherche et d'innovation) m'a permis d'acquérir des connaissances, des compétences et un réseau que j'ai mis au service de l'élaboration de ce projet.

Ma volonté est de trouver le positionnement le plus adapté pour accompagner la mise en œuvre de ce projet en tant que coordinateur national-local.

Il s'agirait d'avoir un positionnement hybride, à partir du ministère de l'Intérieur, en lien avec le CNFPT.

Une Mise à disposition conventionnée, signée entre le MI et le CNFPT, concrétiserait ce projet de positionnement (projet dans le projet).
Mon salaire pourrait être pris en charge, pour moitié, par les deux administrations partenaires.

Vous trouverez ci-joint mon CV.